

La filière forêt-bois en Nouvelle-Aquitaine

Analyse Atouts Faiblesses Opportunités Menaces (AFOM) – Enjeux

Axe n°1 : Renforcer la compétitivité de la filière au bénéfice du territoire régional

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une filière pourvoyeuse d'emplois au coeur des territoires ruraux - Une balance commerciale de la filière excédentaire en Nouvelle-Aquitaine - Une industrie du sciage qui représente 25% de la production nationale - Tous les secteurs d'activités de la 1ère et 2nde transformation du bois sont présents. - Présence de leaders sur leurs marchés et qui ont investi. - Tissu de TPE/PME adaptées à la ressource en zone rurale. - Des secteurs en croissance (bois-construction-BE) - Structures de recherche et d'enseignement supérieur de pointe (plateforme xyloforest, xylostep, universités, irstea ...) et ayant des compétences longitudinales sur l'ensemble de la filière. - Pôle de compétitivité xylofutur, seul pôle de compétitivité entièrement dédié à la filière forêt bois - Instituts techniques (fcba, ...) et organismes de recherche appliquée (IDF, ...) - Gis pin maritime du futur et programmes d'amélioration génétique - Existence d'un écosystème d'innovation et d'animation autour des universités, des pôles de compétitivité, des labos de recherches et des clusters - Existence de plateformes informatiques partagées (GIP ATGeRi) - Présence de ports sur la façade atlantique susceptibles de favoriser l'exportation de produits finis - Des politiques publiques de soutien à la recherche, à l'innovation et à l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de valorisation des gros bois résineux et des bois feuillus de seconde qualité dans le contexte industriel actuel - Inadéquation entre l'offre de sciage et la demande des entreprises : problématique de la qualité des sciages mis en marché au regard des attentes industrielles - Difficultés structurelles du secteur du sciage - Difficultés sur les marchés de la construction liées à un positionnement prix supérieur aux concurrents étrangers - Exportations et développement à l'international à renforcer - La filière du Pin Maritime doit surmonter les conséquences des 2 tempêtes qui ont diminué fortement le volume de bois sur pied. - Difficulté du secteur à mobiliser les financements (ingénierie financière ..), - Beaucoup d'entreprises sous-capitalisées et peu compétitives - R&D et innovation peu développées au sein des entreprises - Normalisation peu développée - Manque de financements spécifiques pour les programmes de recherche appliquée et la diffusion des connaissances. - Filières insuffisamment structurées, notamment entre la 1ère et la deuxième transformation : les bois utilisés par les opérateurs du meuble et de la construction n'ont généralement pas d'origine locale, - Déficit de contractualisation, difficultés d'approvisionnement pour certaines entreprises du sciage. - Absence d'interprofession régionale Nouvelle-Aquitaine - Essoufflement de la dynamique de projets du pôle de compétitivité Xylofutur
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Economie verte, politiques publiques propices au développement du bois construction et des autres usages : valorisation de la biomasse (énergie, biocarburants, chimie verte), rénovation thermique de l'habitat (Loi de transition énergétique, label énergie carbone)... - Opportunités transversales vers d'autres secteurs industriels (mixité des matériaux, substitution aux produits carbonés, pharmacie, mécanique, inter cluster, ..) - Des bois exotiques à substituer par des bois locaux (peuplier vs okoumé, robinier ...), - Augmentation de la demande en bois - Émergence de grands programmes de construction (Euratlantique), - Existence d'un écosystème d'innovation et d'animation autour des universités, des pôles de compétitivité, des labos de recherche et des clusters, - ADI Nouvelle-Aquitaine - Programme usine du futur de la région Nouvelle-Aquitaine - Dynamique de modernisation et d'adaptation aux nouveaux marchés des entreprises. - Intérêt et attente des sylviculteurs pour l'innovation en forêt - Existence de réflexions collectives et volonté des acteurs - Expériences collaboratives récentes réussies 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique de reprise des petites et moyennes entreprises - Déclin du secteur du meuble et des usages feuillus en général - Déclin du secteur du sciage - Convergence des prix des bois BO/BI/BE avec des risques de conflit d'usage au détriment des industries du BO. - Sensibilité des entreprises au contexte économique incertain depuis 2008. - Concurrence des nouveaux pays industrialisés, contexte économique international - Manque de continuité dans les financements des programmes de R&D - Positionnement du bois d'importation à la place du bois local sur les nouveaux marchés

Il ressort de l'AFOM plusieurs enjeux prioritaires pour la filière régionale :

- développer la demande en bois et les marchés du bois pour valoriser la ressource locale, dans le cadre de l'économie verte,
- soutenir l'adaptation et la compétitivité des industries, en particulier dans le secteur du sciage,
- encourager la R&D et l'innovation dans l'ensemble de la filière et faciliter le transfert de technologie,
- développer les partenariats entre industries et entre acteurs de la filière afin d'optimiser la valeur ajoutée et le positionnement sur les marchés : contractualisation, partage de compétences, projets collaboratifs, ...
- dynamiser l'action interprofessionnelle régionale et développer le outils de connaissance de la filière,

...

Axe 2 : Dynamiser la gestion durable de la forêt pour approvisionner les industries et valoriser la ressource forestière

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Peuplements et massifs forestiers variés avec des essences forestières de qualité recherchées par les industries du bois - 300 000 ha de jeunes peuplements de pin maritime très productifs installés suite aux tempêtes et des peuplements agés de PM à mobiliser - Peuplements de résineux de montagne et en particulier de douglas en pleine production en ex Limousin - Des disponibilités dans les massifs feuillus - Couplage forêt-industrie : relations commerciales soutenues depuis des années entre les producteurs forestiers et industriels. - Existence de gisements de BE non concurrentiels : souches, rémanents - Cellule biomasse préfectorale pour limiter les conflits d'usage - Taux d'exploitation forestière mécanisée élevé, voire supérieur à la moyenne nationale pour les résineux , - Organisations de producteurs très présentes et constituant les premiers partenaires commerciaux des industriels. - Implications des acteurs du développement forestier et des organisations de producteurs dans la gestion groupée et les actions de formation et de vulgarisation - Gis pin maritime du futur - Démarche de diversification des itinéraires sylvicoles - Une dynamique d'approbation de documents de gestion durable forestière - Une progression de la certification forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Inadéquation entre la ressource et certains besoins des industriels locaux (gros bois résineux, qualité des grumes, ...) - Manque de valorisation du bois de qualité et des gros bois - Difficultés économiques et structurelles (foncier) pour mobiliser du bois « plus » dans les zones sous-exploitées - Morcellement des parcelles forestières avec difficultés locales d'accessibilité et de stockage de bois, principalement dans les massifs feuillus, - Peuplements feuillus de qualité inégale par défaut de sylviculture et largement sous mobilisés, - Renouvellement insuffisant de certains peuplements - Des peuplements en impasse économique - Difficultés croissantes de l'acceptabilité des coupes rases et des plantations - Dialogue insuffisant entre organisations professionnelles pour bâtir des stratégies collectives de mobilisation du bois - Manque de structuration des filières bois-énergie : contractualisation, ... - Développement « hors sol » de projets bois énergie concurrentiels - Pénurie de main d'œuvre sensible en exploitation forestière et déficit d'image de certains métiers - Déficit de mécanisation forestière en forêt feuillue et pour l'exploitation dans les terrains en pente - Contractualisation insuffisante entre industriels et producteurs forestiers : peu de contrats pluriannuels permettant de donner de la visibilité économique. - Manque de transparence sur les cours du bois. - Manque de coordination entre les organismes de développement forestier et les organisations de producteur - Manque de coordination entre forêt privée et forêt publique dans certains territoires - Manque de schémas de desserte dans les territoires - Moyens financiers publics contraints pour accompagner les investissements - Retard dans l'approbation des PSG > 25 ha « non d'un seul tenant »

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Schéma Régional pour la Mobilisation de la Biomasse à coordonner avec le PRFB - Existence de stratégies locales de développement forestier (PDM, Chartes forestières) - Coordination en cours des actions d'animation forestière - Projets industriels pour diversifier leurs outils de production et sécuriser leurs approvisionnements à moyen terme. - Mesures de soutien financier public : Fonds Stratégique Forêt/bois (MAAF), Collectivités, FEADER, ... - Implication de certaines collectivités territoriales pour soutenir une filière structurante localement - Evolution réglementaire : Groupements d'Intérêt économique, environnemental et forestier (GIEEF) - Evolutions législatives et fiscales : Compte d'investissement forestier et d'assurance (CIFA), contrôle de la mise en oeuvre des PSG, - Mise en place d'outils de suivi interprofessionnels : observatoire des prix du bois et observatoire de la ressource. - Appels à projets CRE et BCIAT demandent des engagements sur les approvisionnements. - Lancement d'appels à projets nationaux structurants (AMI dynamic bois, FSFB) 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence entre filières BI et BE au niveau des approvisionnements, en résonance avec le lancement régulier de programmes visant à accroître les usages énergétiques - Convergence des prix des bois BO/BI/BE avec des risques de conflit d'usage au détriment des industries du BO - Conflits d'usage accrus avec affaiblissement de secteurs industriels porteurs de valeur ajoutée pour la filière - Fragilisation de l'ensemble de la filière économique si la dynamique de gestion forestière diminue : pépiniéristes, entrepreneurs, industriels - Disparition d'industries du sciage et perte d'emplois - Renouvellement insuffisant des peuplements forestiers dans le cadre de la gestion durable et compromettant les approvisionnements à moyen terme - Frein à l'effort de mobilisation de bois si les producteurs n'ont pas de perspectives de valorisation de leurs bois de qualité - Défaut d'attractivité des gros bois résineux et feuillus de second choix dans le contexte actuel : risque d'impasse dans la valorisation locale - Contraintes environnementales/ sociétales impactant la mobilisation du bois : exploitation et transport - Difficultés de financement des investissements lourds nécessaires (infrastructures de desserte et de stockage, matériel adapté) - Manque d'entreprises d'exploitation forestière dans les massifs feuillus - Pertes de surface sous gestion forestière et affaiblissement du tissu économique local

Il ressort de l'AFOM plusieurs enjeux prioritaires pour la filière régionale :

- connaître la ressource mobilisable en qualité et en quantité pour trouver des débouchés valorisants aux produits forestiers à court et moyen termes, en limitant les conflits d'usage,
- adapter les sylvicultures pour répondre aux besoins des marchés et approvisionner les industries du bois, et développer une sylviculture de précision permettant d'assurer le renouvellement des forêts dans des conditions économiques compétitives,
- améliorer la compétitivité économique de la mobilisation du bois : lever les freins logistiques à l'exploitation et au transport (desserte, matériels adaptés, ...),
- remettre en gestion des surfaces forestières actuellement hors champ économique, en favorisant toute forme de regroupement compétitif et en accompagnant les investissements
- développer les surfaces forestières sous document de gestion durable et sous certification,
- ...

Axe 3 : Atténuer et anticiper les conséquences du changement climatique et gérer les risques

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau d'infrastructures DFCI et d'acteurs présents sur le terrain et couvrant l'ensemble du bassin de risque Pin Maritime - Système de prévention du risque feu de forêt structuré autour des ASAs de DFCI (sylviculteurs) et des syndicats départementaux qui démontre sa performance (surfaces brûlées/nombre de départs de feux) - Synergie entre acteurs de la prévention, de la protection et de la lutte sous l'égide du GIP ATGeRI - Surveillance active du réseau de correspondants observateurs du pôle santé des forêts de la DRAAF - Organismes de recherche (INRA, FCBA, ...) développant des programmes spécifiques sur les risques dans les forêts - Sylviculteurs impliqués directement dans la prévention des risques sanitaires : caisse phyto forêt - Observatoires régional et départementaux des dégâts de gibier - Stratégie cynégétiques locales par bassin cynégétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Des peuplements forestiers en cours de dépérissement (châtaignier, ...) - Risque de feux de forêt insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme - Pression humaine, déprise rurale : avec une augmentation, des interfaces forêt-urbanisation générateurs de risques - Linéaire important de réseaux (40 000 km en tout), à rénover et à mettre aux normes dans le MLG - Difficultés de renouvellement de la population de bénévoles dans les ASAs de DFCI : perte de connaissances techniques et besoins d'accompagnement - Déficit d'organisation de la DFCI dans les territoires où le risque émerge - Pas d'outils financiers spécifiques pour la prévention et la lutte contre les attaques parasitaires - Equilibre sylvo-cynégétique rompu dans certains massifs forestiers - Renseignement insuffisant des dégâts de gibier dans l'observatoire régional - Peuplements sensibles aux dégâts avec l'augmentation des populations de cervidés - Manque de structuration prévisionnelle des acteurs professionnels pour faire face à une crise majeure
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel d'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique, grâce à la diversité des essences et des stations forestières, - Elargissement du rôle du GIP ATGeRI à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine: accompagnement du réseau d'acteurs et engagement de l'Etat et des collectivités territoriales - Caisse de prévoyance portée par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest - Nouvelles dispositions législatives pour développer le système d'assurance en forêt (Compte d'investissement forestier et d'assurance) - Nouvelles dispositions réglementaires issues de la loi d'avenir : comité composé paritairement de forestiers et de chasseurs rattaché à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois - Plan de lutte contre le nématode en cours d'élaboration - Plan tempête à décliner en région 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité de plus en plus visible des peuplements aux effets du changement climatique : sanitaire, incendie, tempête (Sapin de Vancouver, chêne pédonculé, châtaignier ...), - Augmentation prévisible des crises sanitaires dans le contexte du changement climatique - Perte de compétences suite au vieillissement de la population de bénévoles du réseau d'ASAs de DFCI - Pression urbaine : augmentation, des interfaces forêt-urbanisation générateurs de risques - Manque de moyens des ASAs de DCI pour assurer un niveau d'entretien satisfaisant. - Massif sinistré des Landes de Gascogne : risque de développement de friches forestières - Diminution du niveau de protection du territoire : augmentation des dégâts économiques et écologiques et risque pour les populations. - Affaiblissement de la filière forêt-bois régionale avec la diminution des disponibilités forestières - Perte de surface de forêts cultivées en l'absence de prise en compte du risque - Apparition du nématode - Diminution du nombre de chasseurs et vieillissement de la population. - Dynamique incontrôlée des populations de cervidés remettant en cause la production forestière - Désintérêt des sylviculteurs pour la gestion forestière si absence de solutions pour la prise en compte du risque

Il ressort de l'AFOM plusieurs enjeux prioritaires pour la filière régionale :

- restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique
- mieux connaître et anticiper la vulnérabilité des massifs forestiers,
- développer et promouvoir des itinéraires sylvicoles adaptatifs vis à vis du changement climatique,
- définir une stratégie de DFCI à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, en s'appuyant sur les acquis du massif des Landes de Gascogne,
- améliorer la surveillance des massifs forestiers et la gestion préventive vis à vis des risques,
- ...

Axe 4 : Développer les compétences dans la filière forêt-bois

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'établissements d'enseignement performants, couvrant toute la filière (de la gestion forestière à la technologie du bois) et bien répartis sur le territoire - Rôle structurant du pôle xylofutur (xylosup) pour la coordination des formations de l'enseignement supérieur. - Accord Cadre pour le Développement de l'Emploi et des Compétences - FOGEFOR 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à recruter des salariés - Manque de lisibilité de l'offre de formation - Difficultés de recueil de l'offre de formation : manque d'expression des besoins en formation par les acteurs forestiers - Image peu attrayante de la filière auprès des jeunes - Peu de systèmes coopératifs intra filière - Manque de synergie et de complémentarité entre les établissements d'enseignement - formation des sylviculteurs à renforcer dans le cadre du développement d'une sylviculture de précision
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Création du campus des métiers et des qualifications forêt-bois - Nécessité de formation ressentie par les acteurs forestiers perspectives d'innovation dans la filière bois (construction, énergie, ...) demandant le développement de nouvelles compétences - Attractivité des nouvelles technologies pour les jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de personnels qualifiés dans certains secteurs - Freins au transfert de technologie et à la création d'emplois - Perte de compétence générale dans la filière

Il ressort de l'AFOM plusieurs enjeux prioritaires pour la filière régionale :

- faciliter l'accès à la formation pour les chefs d'entreprises et les salariés,
- améliorer l'adéquation offre de formation/compétences requises,
- anticiper les besoins en formation (exploitation forestière, prescripteurs bois, ...) et renforcer l'attractivité des métiers de la filière,
- professionnaliser les sylviculteurs.

Axe 5 : Faire connaître et reconnaître par la société, les services rendus par la gestion et l'exploitation des forêts et intégrer la filière dans les politiques territoriales

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication existante sur les valeurs attachées à la forêt et au bois - Existence de stratégies locales de développement forestier - Implication des communes forestières et de l'ONF pour proposer des politiques structurantes autour des forêts publiques - Volonté des décideurs locaux de promouvoir leurs territoires et de développer l'économie en milieu rural - Schéma régional de cohérence environnementale - Des pratiques sylvicoles qui prennent en compte la biodiversité - Lignes directrices régionale en matière d'instruction des demandes de défrichement 	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mauvaise image de la gestion forestière et de l'exploitation forestière : refus des coupes rases, ... - Des moyens financiers limités dans les territoires - La disparition d'industries de transformation dans certains territoires - Des contraintes environnementales fortes sur la gestion forestière
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarification des compétences des collectivités territoriales avec la loi Notre - Lancement de partenariats forêt privée/forêt publique - Politique nationale pour mieux coordonner gestion forestière et prise en compte des enjeux environnementaux 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits entre producteurs forestiers et usagers de la forêt - Perte de surfaces forestières productives et de compétitivité de la filière - Disparition de capacités de valorisation des bois et affaiblissement de l'économie locale

Il ressort de l'AFOM plusieurs enjeux prioritaires pour la filière régionale :

- sensibiliser/éduquer sur la gestion durable des forêts et ses apports en terme de production de biodiversité et de services environnementaux,
- faire valoir la place de la forêt dans les politiques territoriales et faire émerger des projets locaux valorisant la forêt et le bois,
- mettre en cohérence les réglementations applicables à l'espace forestier dans un souci de simplification,
- ...